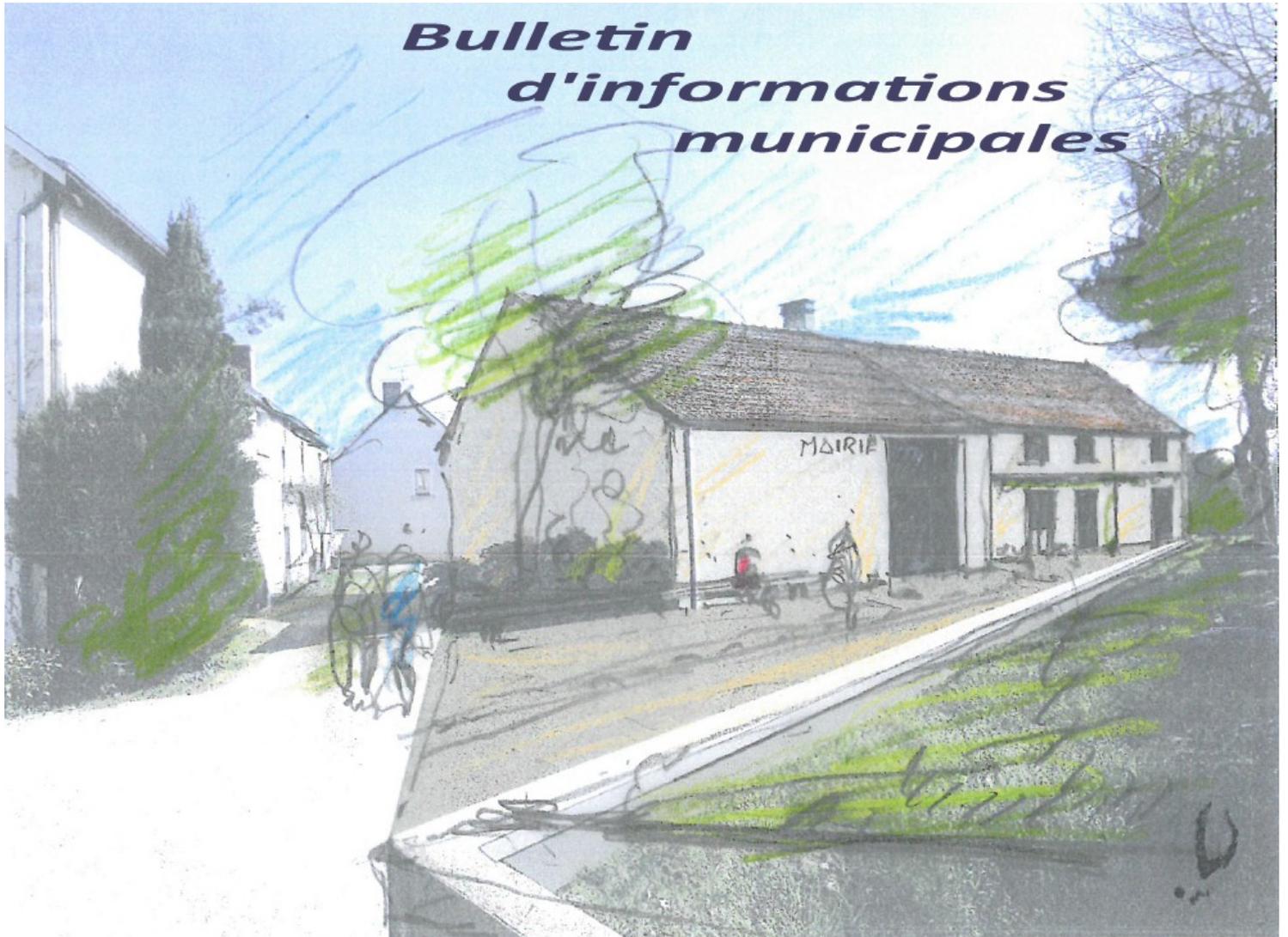


Su' l' peliau



*Numéro 30
Juin 2015*

Le mot du maire



Nohant-Vicoises et Nohant-Vicois,

Même si nous avons le plaisir de voir venir s'installer sur notre commune de jeunes couples, ce premier semestre 2015, huit de nos concitoyens (nes) nous ont quittés. Je devrais en réalité dire neuf, car je pense également à mon ami Jean Louis REBILLOT, brocanteur qui a vécu plus de trente ans à NOHANT-VIC. Je souhaite que l'on ait une pensée pour eux.

Cette première année écoulée est passée très vite, et pourtant bon nombre de choses ont été étudiées, programmées et lancées. Merci à toute l'équipe municipale pour son dévouement ! J'ai pu mesurer au cours de ces mois passés, le travail réalisé par chacun d'eux, toutes et tous ont trouvé leur place au sein de l'organisation mise en place.

Mais une commune ne peut vivre sans ses administrés, alors j'ai aussi le souhait de connaître vos attentes vos besoins, je vous invite pour cela à une réunion publique d'informations et d'échanges dès la rentrée.

Notre village à des atouts importants, il est l'histoire de notre Boischaut sud, il est la porte d'entrée de la vallée noire et le joyau du patrimoine sandien. Les fresques exceptionnelles de notre église Saint Martin de Vic témoignent de notre passé culturel, il nous faut utiliser ces atouts. Nous avons la chance de posséder un certain nombre de commerces et d'entreprises, des associations dynamiques, efforçons nous de les faire travailler, sans notre participation ils ou elles disparaîtront. Nous venons d'apprendre la fermeture d'une classe dans notre RPI qui fête cette année ses 30 ans, aujourd'hui c'est la municipalité de Saint Chartier qui est concernée et je le regrette, demain quelle commune ? Les écoles sont le cœur de nos villages, plus d'écoles plus de lieux de vie plus d'échanges. L'argent investi dans le RPI par les 4 communes représente un budget important destiné principalement aux salaires des personnels employés, chacun doit se sentir concerné.

Si nous avons une gestion saine de nos comptes, il nous faut malgré tout être vigilant ! La dotation globale d'équipement qui baisse sur les 3 prochaines années, nous oblige à un investissement raisonné, programmé qui contraint à l'étalement dans le temps des travaux nécessaires. Un programme de remise en état de la voirie s'imposait il vient de voir le jour, 50000€ vont être investis cette année dans une première tranche. Sont programmés également par la C.D.C et la commune, la réalisation de toilettes sur la place de Nohant. L'enfouissement

d'une partie du réseau électrique sur Nohant, va contribuer à la disparition d'un certain nombre de poteaux en ciment, ainsi que l'alimentation de l'église, ce qui permettra l'ouverture et la fermeture automatique de la porte principale. Vont également démarrer fin d'année les travaux de remise en état de la maison APPERT. Dans ce bâtiment vous trouverez à échéance notre nouvelle Mairie et l'agence postale accessible à tous, un vaste local pour toutes les associations, et un hall d'exposition qui permettra l'organisation de diverses manifestations culturelles (une présentation sera faite lors de la réunion publique, mais vous pouvez d'ores et déjà consulter les plans en mairie).

Ce premier semestre annonce la période estivale et les congés pour beaucoup d'entre vous, alors permettez-moi de vous souhaiter d'agréables vacances, à la mer à la montagne en Boischaud, en famille ou entre amis.

Patrick NONIN
Maire de NOHANT-VIC

16 janvier 2015

Plus de 120 Nohant-Vicois sont venus assister aux vœux de Monsieur le maire de Nohant-Vic le vendredi 16 janvier 2015 à la salle des fêtes de Vic.

Après une minute de silence en mémoire des victimes des attaques terroristes, Le Maire, Patrick Nonin a présenté les réalisations de la nouvelle équipe municipale, les travaux en cours et les projets à venir. Une rencontre avec l'ensemble de la population est prévue en septembre afin de présenter les projets et d'échanger avec tous.

Les vœux se sont poursuivis avec le discours de Monsieur Serge Descout, Vice-Président de Conseil Général. Un point complet sur la situation économique et sociale du canton, et les perspectives 2015, a été fait.

Messieurs Frédéric Langlois et Hervé Desternes ont ensuite remis les prix aux lauréats des maisons fleuries : Mesdames Yvette Augras, Monique Caillaud, Marie-Laure Duteil, Marie-Solange Carrion, Christiane Chauffour, Monsieur Jean-François Robert, et Madame Christiane Chauffour (hors classement).



janvier 2015

Location de la salle des fêtes

Depuis le 1er janvier 2015, les tarifs de location sont :

1er octobre - 30 avril

	HABITANTS DE LA COMMUNE	HABITANTS HORS COMMUNE	ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE	ASSOCIATIONS HORS COMMUNE
WEEK END (SALLE+CUISINE+EDF)	235	355	GRATUIT	290
1 JOURNEE (SALLE+CUISINE+EDF) repas midi	165	250	GRATUIT	170
1/2 JOURNEE : vin d'honneur-AG	80	125	GRATUIT	90
LOCATION VAISSELLE	GRATUIT	20	GRATUIT	20
PIQUE NIQUE SCOLAIRE				30
AUTOCARISTE				50

forfait ménage 60 euros seulement pendant les vacances scolaires

1er mai - 30 septembre

	HABITANTS DE LA COMMUNE	HABITANTS HORS COMMUNE	ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE	ASSOCIATIONS HORS COMMUNE
WEEK END (SALLE+CUISINE+EDF)	210	330	GRATUIT	270
1 JOURNEE (SALLE+CUISINE+EDF) repas midi	150	230	GRATUIT	155
1/2 JOURNEE : vin d'honneur-AG	70	95	GRATUIT	75
LOCATION VAISSELLE	GRATUIT	20	GRATUIT	20
PIQUE NIQUE SCOLAIRE				30
AUTOCARISTE				50

forfait ménage 60 euros seulement pendant les vacances scolaires

25 janvier 2015 : Saint-Vincent

Chaque Saint Vincent est l'occasion pour la Société de fêter le patron des vignerons autour d'une cérémonie à l'église de Vic avec procession à la Croix Pollu puis d'une galette et vin d'honneur à la salle des fêtes, d'un bal en matinée.

Contact : M Claude GABILLAT 02 54 31 08 34



30 janvier 2015

Le Conseil Municipal de Nohant-Vic, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Patrick NONIN, Maire.

Présents : Patrick NONIN, Corinne CHENET, Hervé DESTERNES, Frédéric LANGLOIS, Martine AUGENDRE, Christine BAHY, Cécile PATUREAU, Yvon BONAZZI, Maryline JOUBERT, Philippe BERTRAND.

Secrétaire de séance : Philippe BERTRAND

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 19 décembre 2014

Vente de foin : facturation au prix convenu.

Adoption de la modification des statuts du Syndicat départemental d'Energies de l'Indre

Le conseil adopte , le projet de modification des statuts du SDEI (actualisation du champ de compétences et développement de nouveaux).

Demande de subvention de l'Association de Gestion et de Régulation des Prédateurs de l'Indre : Afin d'indemniser les piégeurs, le conseil adopte à l'unanimité le versement d'une subvention de 100,00 €.

Questions diverses :

Points sur les travaux :

- Maison du tourisme : une réunion publique sera organisée afin de présenter aux riverains et à tous ceux intéressés, les prochains travaux de la maison Raoul Adam (toilettes publiques, remise à l'origine de l'atelier, extension pour salle des ventes produits locaux et pièce Frédéric Chopin) et d'échanger sur l'enterrement de la ligne électrique et sur l'assainissement ;
- Eglise Sainte-Anne : Monsieur le Maire a rencontré le Président de la C de C pour faire le point avec lui du reste à réaliser (électrification, porte à ouverture automatique, malfaçons, etc...) ;
- Eglise Saint-Martin : nouveau planning de travaux, pour les fresques (2015), la mise hors d'eau de la maison Pennetier (2016), travaux de valorisation (2017).

Autres points :

- Demande de devis pour un désinsectiseur à la cantine ;
- Demande de devis pour la route communale de La Planche ;
- Demande de stationnement sur la place de Vic d'une vente ambulante de pizza les mercredis de 18h00 à 22h00 ;
- CCAS : réunion prévue fin février ;
- Demande de devis pour l'égavage aux Sablières ;
- Demande de devis d'une pompe à chaleur pour un logement communal ;
- Recensement : les opérations se déroulent jusqu'au samedi 14 février, en cas de difficulté pour répondre au questionnaire (internet ou papier), ne pas hésiter à reprendre contact avec Mme Sergine Marcillaud, agent recenseur (aux horaires d'ouverture de la mairie, 02 54 31 01 07) ;
- Les personnes qui ont déclaré le faire sur internet doivent le faire rapidement ;
- Distribution de sacs poubelles : les habitants qui ne sont pas encore venus retirer leur dotation en sacs poubelles sont invités à passer à la Mairie.

Les habitants de la commune sont cordialement invités à suivre les réunions du conseil municipal, l'accès est libre.

février 2015

Boues sur la chaussée : attention danger!

Les mauvaises conditions météorologiques ne facilitent pas les travaux agricoles. Les professionnels concernés ne peuvent pas toujours attendre un climat favorable pour les entreprendre. Ces activités indispensables pour la survie des exploitations, engendrent quelquefois des dépôts de boues qui peuvent rendre la chaussée glissante et faire courir un

risque aux usagers de la route, en particulier pour les deux roues, mais également engager la responsabilité de la personne qui est à l'origine du dépôt de boue.

Veillez à nettoyer périodiquement la chaussée par respect pour les gens habitant dans les bourgs et hameaux et afin de ne pas voir votre responsabilité engagée en cas d'accident.



Arrêté portant interdiction de dépôts sauvages d'ordures ménagères

Par Arrêté du Maire n°2015-02 du 16 février 2015, portant interdiction de dépôts sauvages d'ordures ménagères, les dépôts sauvages des déchets et décharges d'ordures ménagères sont interdits sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés de la commune de Nohant-Vic.

22 et 23 février 2015

Saint-Blaise a été fêté le 22 et 23 février 2015. Dimanche célébration religieuse à l'église Sainte-Anne de Nohant, puis procession avec la participation des Gâs du Berry. La galette a été servie à la salle des fêtes de Vic suivi l'après-midi d'un bal musette. Lundi, le banquet a eu lieu à l'auberge de la Petite Fadette.



Contact : Bernard Robin 02 54 31 03 70

27 février 2015

Le Conseil Municipal de Nohant-Vic, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Patrick NONIN, Maire.

Présents : Patrick NONIN, Corinne CHENET, Hervé DESTERNES, Frédéric LANGLOIS, Martine AUGENDRE, Christine BAHY, Cécile PATUREAU, Yvon BONAZZI, Philippe BERTRAND.

Absente excusée : Maryline JOUBERT

Secrétaire de séance : Philippe BERTRAND

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 30 janvier 2015 :

adopté à l'unanimité.

Approbation du plan de financement du projet de nouvelle mairie/maison des associations :

adopté à l'unanimité.

(une réunion publique sera organisée afin de présenter le projet)

DETR :

Autorisation est donnée à Monsieur le Maire de solliciter auprès de l'Etat la subvention de Dotation aux Equipements des Territoires Ruraux, pour financer le projet de nouvelle mairie et de maison des associations. Adopté à l'unanimité.

Contrat de Pays :

approbation du transfert de la subvention initialement attribuée pour des logements sociaux sur le nouveau projet nouvelle mairie/maison des associations, adopté à l'unanimité.

Choix de l'architecte pour projet de nouvelle mairie/maison des associations :

4 propositions ont été reçues, est retenue la proposition présentée par M Robinne, Architecte avec Crescendo Conseil, adopté à l'unanimité.

Avancement de grade d'un agent technique :

Est approuvé l'avancement de grade d'un agent technique de 2^{nde} à 1^{ère} classe, adopté à l'unanimité.

IAT :

Approbation de la nouvelle grille de l'Indemnité d'Administration et de Technicité : nouvelle dénomination des cadres d'emplois, grille étendue à tous les agents, coefficient de 2,5 et versement en novembre, adopté à l'unanimité.

Syndicat Départemental des Energies de l'Indre :

- Mise en place sur le parking de Nohant d'une borne de recharge électrique : adopté par 7 voix pour, 2 contre.
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour solliciter une étude gratuite sur l'éclairage public : adopté à l'unanimité.
- Accès au cadastre numérique : adopté à l'unanimité.

Questions diverses :

- Logement communal : accord pour la location d'un logement communal ;
- Demande de devis pour la route communale de La Planche : un devis a été reçu, en attente d'un 2nd.

Autres points :

- Remplacement du congélateur de la cantine ;
- Remplacement des stores à l'école ;
- Etablissement du plan du cimetière de Vic ;
- Etat de la voirie aux Ormeaux ;
- CCAS : demande de budget 2015 ;

- Tour de présence des élus pour la tenue du bureau de vote pour les élections départementales des 22 et 29 mars prochains.

Samedi 21 mars : atelier de composition florale organisé par Fleurs de Siam 36

sur le thème de Pâques ... les participantes ont réalisé un joli nid aux couleurs du printemps.



contact : Mireille Bernardet 06-82-21-69-94

22 mars 2015

Résultats de la commune de Nohant-Vic au 1er tour des élections départementales, canton de La Châtre :

Inscrits = 384 / Votants = 232 / Exprimés = 210

Le taux de participation est de 60,42 %, le taux d'abstention est de 39,46 %

M Descout et Mme Selleron (UD) : 140 voix soit 66,67 %

Mme Damon et M Pelé (PS) : 37 voix soit 17,62 %

Mme Hornuss et M Le Guinieci (FN) : 33 voix soit 15,71 %



Résultats du canton de La Châtre :

M Descout et Mme Selleron (UD) : 57,02 % **ELUS**

Mme Hornuss et M Le Guinieci (FN) : 23,57 %

Mme Damon et M Pelé (PS) : 19,41 %

3 avril 2015

Le Conseil Municipal de Nohant-Vic, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Patrick NONIN, Maire.

Présents : Patrick NONIN, Corinne CHENET, Hervé DESTERNES, Frédéric LANGLOIS, Martine AUGENDRE, Christine BAHY, Cécile PATUREAU, Yvon BONAZZI, Philippe BERTRAND.

Absente excusée : Maryline JOUBERT

Secrétaire de séance : Philippe BERTRAND

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 27 février 2015 :

Adopté à l'unanimité.

Approbation du compte administratif et de gestion :

Adopté à l'unanimité.

Le compte administratif 2014 arrêté au 3 avril 2015

Fonctionnement		Investissement		L'ensemble	
Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
404 200	310 971 €	126 814 €	111 640 €	531 015 €	422 611 €
Résultats définitifs*	+ 158 564 €		-74 801€	Excédent	+ 83 763€

* : résultat définitif tenant compte des résultats antérieurs

Approbation des taux d'imposition 2015 :

Adoptés à l'unanimité.

Le conseil municipal a décidé, malgré la baisse des dotations de l'Etat, de ne pas augmenter les taux d'imposition

taxe d'habitation = 16,90 taxe foncière bâti = 17,72 taxe foncière non bâti = 46,08

Le produit attendu de l'impôt s'élève à 136 661 € soit 35 % des recettes totales

Vote du budget :

Adopté à l'unanimité.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes, en fonctionnement à hauteur de 469 023€ et en investissement à hauteur de 367 822€.

Autorisation de solliciter la réserve parlementaire :

A l'unanimité le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de Madame la Député pour les travaux de la nouvelle mairie.

Statuts de la communauté de communes La Châtre-Sainte Sévère :

A l'unanimité, le conseil municipal accepte et approuve les statuts modifiés de la CDC, pour le Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry.

Questions diverses :

- Demande d'achat d'un chemin rural : la demande sera traitée en même temps que diverses régularisations afin de minimiser les frais de bornage et de notaire ;
- Devis pour la route communale de La Planche : les devis ont été reçus, compte tenu des montants des travaux, le conseil municipal décide de demander l'assistance gratuite de l'agence Technique Départementale 36 pour l'établissement d'un diagnostic ;
- Lotissement des Sablières : visite de l'architecte des Bâtiments de France pour avis sur le projet de vente de terrains pour lotir.

Autres points :

- Plan du cimetière de Vic : ¼ du cimetière a été recensé en vue de l'établissement d'un plan des concessions ;
- Budget du RPI et rencontre de l'Inspecteur d'Académie ! les communes adhérentes au RPI s'opposent à la suppression d'une classe, l'argumentation avancée par les Maires en vue du maintien de toutes les classes sera transmis au Recteur d'Académie. Un courrier a été adressé à Mme la Ministre de l'Education ;
- Réouverture de l'Office du Tourisme place Sainte-Anne à Nohant :

Avril, mai et septembre : du mardi au dimanche de 13h30 à 17h30

Juin : tous les jours de 13h30 à 18h00

Juillet et août : de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

Octobre : du mardi au dimanche de 13h30 à 16h30

L'Office du Tourisme est ouvert tous les jours fériés d'avril à octobre.

Samedi 18 avril : RPI Les Champis

Manifestation contre la fermeture d'une classe





7 mai 2015

Le Conseil Municipal de Nohant-Vic, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Patrick NONIN, Maire.

Présents : Patrick NONIN, Corinne CHENET, Frédéric LANGLOIS, Christine BAHY, Maryline JOUBERT, Cécile PATUREAU, Yvon BONAZZI, Philippe BERTRAND.

Absents excusés : Martine AUGENDRE, Hervé DESTERNES

Secrétaire de séance : Philippe BERTRAND

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 3 avril 2015 :

adopté à l'unanimité .

Délibération pour autoriser le paiement des heures supplémentaires et complémentaires :

adopté à l'unanimité.

Questions diverses :

- Location de la salle des fêtes : proposition d'ajout au contrat de location, d'une grille tarifaire pour la vaisselle en vue du remplacement de la vaisselle cassée et de l'obligation de fournir une attestation d'assurance pour l'utilisation des locaux ;
- Le cabinet Robinne a présenté les plans de la nouvelle mairie, le permis de construire est déposé ; le projet sera présenté à la rentrée dans le cadre d'une réunion publique ;
- Débat autour du devenir de l'ancienne forge (travaux de remise en état, mise aux normes pour quelles fonctions ou démolition);
- Reprofilage de chaussées, ADT36 va nous apporter son aide, afin de définir les zones prioritaires, les besoins, et comparer les divers devis.

Le Maire remercie tous les bénévoles qui ont permis la réhabilitation de l'ancien bureau de poste en une salle accessible à tous, et notamment aux personnes à mobilité réduite. L'ancien guichet de La Poste a été démonté et remis à la Maison de Jour de Fête de Sainte-Sévère.



Cérémonie du 8 mai 2015

Ce 8 mai, la France a commémoré le 70^e anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe. Signée en deux temps, la capitulation de l'armée du Reich a mis fin à un conflit qui fit plus de 36 millions de morts sur le continent. Après une cérémonie et une messe à Saint-Chartier, la cérémonie de commémoration s'est tenue à Nohant-Vic au monument aux morts de Vic. Le monument a été inauguré en 1921, nous remercions Mme Solange Dalot de nous avoir donné le texte du discours de l'inauguration.



Discours de M Pichon, Maire de Nohant-Vic (de 1904 à 1928)

Inauguration du monument le 30 octobre 1921

Avant-propos

Dimanche dernier, 30 octobre, a eu lieu à Nohant-Vic, l'inauguration du monument aux morts de la grande guerre, œuvre du sculpteur Sajou.

A l'office religieux auquel avait été convié le Conseil Municipal, le nouveau curé, mobilisé de la première heure, prononça une allocution patriotique de grand tact.

A l'inauguration proprement dite, devant le monument, M. Pichon, maire de Nohant-Vic, lut le discours que nous reproduisons plus bas, et appréciera la grande élévation de pensée et la forme tout à fait neuve.

Au banquet groupant plus de 50 couverts, une improvisation très spontanée de M. Jean de Vasson, conseiller municipal de Nohant-Vic, toute la glorification du soldat de l'Indre, mit fin à cette manifestation d'union sacrée, et à cette journée du grand souvenir.

Toutes nos félicitations aux organisateurs et à la population.

Discours de M. Pichon, maire de Nohant-Vic

Mes chers concitoyens

La grande guerre nous a légué une religion nouvelle, la religion du souvenir. Groupés aujourd'hui au pied de ce monument, nous accomplissons le devoir pieux que cette religion nous impose.

Comme les morts auxquels nous dédions notre hommage, nous aussi nous mourrons, et il restera de nous une croix, un nom sur une pierre. Puis les herbes grandiront et couvriront et la croix et la pierre, et la marque de notre place disparaîtra sous les sentiers du passant. Mais la mémoire des milliers d'hommes tombés en pleine jeunesse pour l'assurance de notre liberté et le triomphe du droit universel, ne peut avoir un destin si éphémère.

Au premier appel de la France, nos enfants, nos frères, nos époux se levèrent, soulevés par l'indomptable amour qui lie la race à sa terre ; ils marchèrent au canon debout sur le pavois du droit. Leur grande âme, d'un seul coup d'aile, plana au-dessus des frontières et aligna devant la vague du mal, de la brutalité et de l'esclavage, la digue souveraine de l'humanité tourmentée de justice.

Oui, tous nos soldats de France qui sont ensevelis sous les terres d'Orient, dans les plaines Italiennes, dans les tranchées ouvertes de Belfort à l'Yser, qui sont bercés par les roulis de l'Océan, tous avaient conscience qu'ils étaient les champions de la croisade éternelle du droit contre la violence, de la liberté contre l'oppression ; qu'ils étaient la force de résistance contre les puissances de destruction ; l'assaut de la vie des peuples.

Ceux qui ont lutté pour cette grande cause et qui sont morts pour elle, ne peuvent disparaître avec les familles qui les pleurent, nous ne voulons pas qu'ils s'éteignent avec la génération qui les a portés.

La religion du souvenir nous ordonne les efforts qui empêcheront nos morts de mourir entièrement.

Elle a voulu que nous dressions ce monument pour qu'il dise sans relâche aux générations naissantes, que leur chemin s'ouvre à travers la poussière de la mort et que la beauté de leur route n'est faite que grâce au dévouement de leurs aînés. C'est pourquoi cette religion du souvenir ordonne, qu'au-dessus de la pierre et du marbre des tombeaux, émerge éternellement ce Monument qui empêchera l'oubli, en marquant la place immortelle de ceux que la Patrie appellera *les grands ancêtres*.

Aujourd'hui, habitants de Nohant-Vic, mes chers amis, nous voici réunis pour donner à nos enfants la place d'honneur à laquelle ils ont droit.

Vous souvient-il des heures d'angoisse, où sur le pas de la porte, vous attendiez le facteur. Quand vous lisiez la lettre, humide encore de l'haleine de l'être aimé, un frisson fait d'amour, d'admiration et de sacrifice vous envahissait. Puis un jour, le facteur ne s'arrêta plus à votre porte et il vous sembla dans l'espace, voir s'élever l'image pâle de la France ouvrir son sein : c'étaient les âmes de nos morts. Elles sont encore là, elles planent sur nos fronts courbés et élèvent en nous le souvenir de leur voix disparue.

Epelons ensemble leurs noms vénérés, unissons-les tous dans l'hommage de notre reconnaissance éternelle ; leurs lèvres brûlantes ont bu au même calice, leurs corps sont couchés dans le même sillon ; donnons à tous une part égale de notre cœur.

O morts de Nohant-Vic, vous avez sacrifié votre jeunesse, votre vie au devoir, humblement prosternés devant vos Mânes héroïques, ***nous vous saluons***.

Ce ne sera pas en vain que dans cette effroyable guerre, vous aurez versé votre sang généreux ; vous êtes morts pour que nous puissions vivre, ***nous ne vous oublieront pas***.

Et vous, mes chers concitoyens et amis, si jamais, dans votre âme, semblait pâlir la flamme d'amour de la Patrie, si jamais vous perdez courage, venez au pied de ce monument relire les noms de ceux qui se sont immolés pour notre salut commun. Leur sublime exemple, j'en suis convaincu, vous redonnera confiance et la dette de reconnaissance que nous leur devons, ramènera vos tendresses sur notre Patrie, sur ce petit coin de terre, sur ce pays natal qu'ils ont tant aimé et pour la défense duquel ils sont morts.



Bien vivre et bien être ensemble

- Nous rappelons aux administrés les dispositions des arrêtés pris par Monsieur le Préfet de l'Indre :
 - Interdiction totale de brûlage des végétaux
 - Interdiction de divagation de chiens
 - Les horaires de tonte des pelouses sont fixés à :
 - Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
 - Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
 - Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Dimanche 9 mai

L'association Fleurs de Siam 36 a organisé sa 2ème soirée Thaïlandaise.

Nous étions 124 inscrits cette année pour 97 inscrits en 2014.

Le repas fût apprécié, un grand merci aux participants et aux bénévoles.

Promis l'année prochaine, il y aura une prolongation.



Dimanche 31 mai

Le Comité des Fêtes de
NOHANT-VIC
VIDE-GRENIER
MARCHE D'ART & D'ARTISANAT

DIMANCHE 31 MAI
à partir de 7h

VIDE GRENIER
Emplacement 1 € le Mètre
Pas de réservation
Inscription sur place

MARCHE D'ART & D'ARTISANAT
Différents exposants
dans la salle des fêtes de Vic.

ENTREE GRATUITE

BUQUETTE / SANDWICH / FRITES

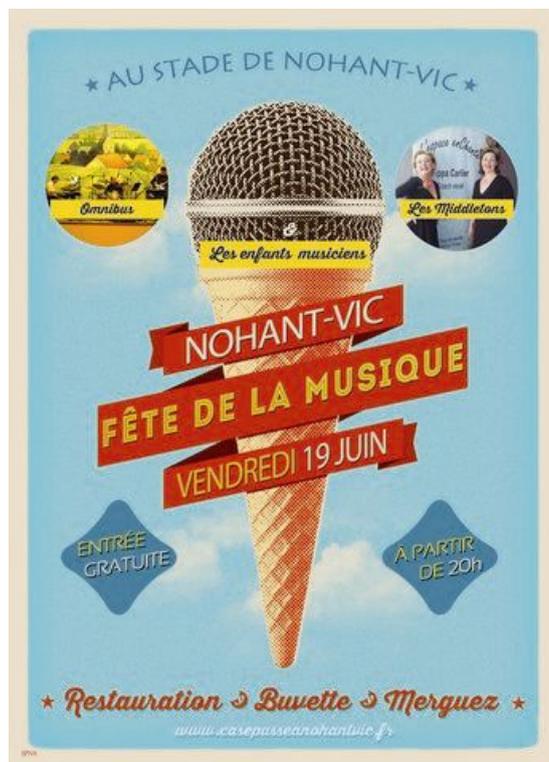
Renseignements : comitefetesnv@gmail.com
www.casepasseanochantvic.fr



Samedi 6 et dimanche 7 juin : L'ASEN présente aux Rendez-vous aux jardins 2015 à Nohant



Vendredi 19 juin : la fête de la musique



Le Comité des Fêtes de Nohant-Vic organise sa fête de la musique le vendredi 19 juin au stade de Vic à partir de 20 heures.

Cette année nous recevrons le groupe "Omnibus" (années 1980, musette, variétés), Léonie et Valentin des enfants de la commune accompagnés de Théo et d'autres camarades nous interpréteront plusieurs morceaux et "Les Middletons" Pippa et Kate nous feront redécouvrir des chansons des années 1940, 1950.

Buvette et restauration sur place.

24,25 et 26 juillet : festOvillage

***Les 24, 25 et 26 juillet 2015, Les Gâs du Berry et l'AAENV proposent :
FESTOVILLAGE ou 42 ans de spectacles d'été***

En 2013 pour l'anniversaire des 125 ans de sa création, les Gâs du Berry ont innové un nouveau concept de prestations artistiques à la carte au cours de leur rendez-vous annuel de fin juillet sous le label « Festovillage ».

Pour un prix modique et forfaitaire de 10 euros, le public avait accès pendant 3 jours à tous les spectacles différents présentés au cours de ces festivités.

Chaque spectacle était limité à 1 heure maximum, programmé au moins deux fois pendant la durée du festival permettant au public fidèle de composer suivant ses envies l'ordre de découverte de chacun d'eux.

festovillage
24, 25, 26 juillet 2015
Nohant

LES GÂS DU BERRY - JULIEN BARBANCES
TRIO PINOTEAU TOURNY - GADEUB
ARCHET, BRETelles ET CORDE A LINGE
BOUGNAT SOUND

chants
concerts
dances
conférences
restauration...
balade
théâtres

Logo of the City of Châteauneuf
Logo of the Berry region
Logo of the Centre des Monuments Nationaux
Logo of France Bleu Berry
Logo of the Berry region

Organisé par l'AAENV et les Gâs du Berry - 02 54 31 10 90 - www.lesgasduberry.fr

Ainsi, avec leurs amis venus d'horizons artistiques différents, les Gâs du Berry faisaient côtoyer musique traditionnelle avec jazz, musique classique, folk évolutif, chant, théâtre, contes patoisants, conférence, lecture de textes, animations pour enfants, complétés par une restauration sur place assurée par l'Amicale des Anciens Elèves de Nohant-Vic avec bal chaque soir à partir de 22h.

En 2015, les deux associations reprennent pendant les trois journées du vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 juillet cette formule «Festovillage» fort appréciée par le public présent lors des deux dernières années.

Parmi les spectacles proposés sont bien sûr présents les Gâs du Berry avec de nombreuses créations, dont quatre ayant obtenues le label «Centenaire», dans le cadre de la commémoration de la Première Guerre Mondiale.

Des pièces de théâtre, des projections, des conférences, des spectacles basés sur la musique, les danses, les contes et les chants collectés depuis plus de 127 ans, les Gâs du Berry montrent, en écrivant la tradition du futur, la richesse et la diversité de leur culture berrichonne.

En plus de l'éventail de tonalités des instruments présentés pour illustrer ces créations, une grande diversité artistique sera réelle avec notamment la présence d'un groupe de musique Tzigane « Archets, Bretelles et Corde à linge », Julien Barbances, artiste multi-instrumentiste très présent sur les scènes de France, Gadeub ... et un Bal chaque soir à partir de 22 heures animé par différents groupes Bougnat Sound, Trio Pinoteau Tourny, et une balade et des animations et... et... et bien d'autres à découvrir...

Dimanche 20 septembre : concert au profit de l'ASEN

Concert avec Le Chœur de Chanvre dirigé par Christophe Sibille, à l'auditorium Chopin, domaine George Sand



Christophe Sibille aime la chanson française, celle qui raconte des histoires. Il aime le chant choral, lorsque celui-ci se met au service du texte et que la mise en scène fait bondir les histoires. Souchon, Noir Désir, Patrick Font, et quelques joyaux de la chanson française plus classique sont arrangés par Christophe Sibille pour le chœur. Un moment de plaisir et d'humour.

Fleurs de Siam

Pour le 2ème semestre il y aura 2 ateliers de composition florale (Septembre et Décembre).

Pour rappel, l'argent récolté au cours de toutes les manifestations permettent de payer les frais scolaires de petits orphelins du Nord Est de la Thaïlande.

L'association a débuté avec une petite orpheline "Shananat" et depuis le début de l'année 3 autres enfants sont pris en charge.



Repas des Anciens

Le centre communal d'action sociale organise le Repas des Anciens le dimanche 4 octobre



Le club Rencontres et Loisirs organise sa marche le dimanche 25 octobre 2015



Société de chasse communale de Nohant-Vic

L'association dont le but est de favoriser la protection du gibier et son repeuplement, la répression du braconnage et la régulation des animaux prédateurs ou déprédateurs. Elle regroupe actuellement 12 chasseurs de petit et grand gibiers dont 4 piégeurs. Pour tous dégâts de nuisibles, contacter le président ou le trésorier.

Président: M Bruno DUTEIL 02 54 31 14 74

Trésorier: M Maurice MICAT 02 54 31 06 94

L'Association organise la soirée de la St HUBERT le samedi 7 novembre 2015 à la salle des fêtes de la commune.

Prix : adulte 18 € enfant jusqu'à 12 ans 10 €

Union Nationale des Combattants d'Afrique du Nord :

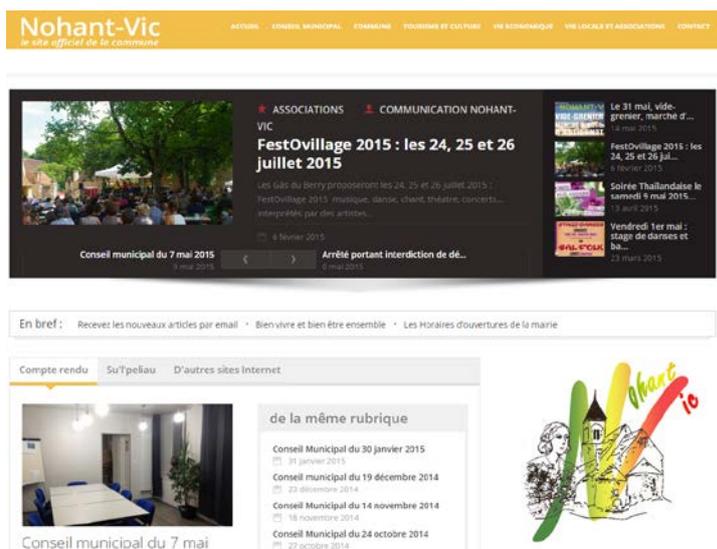
La section de Saint-Chartier/Nohant-Vic organise :

- le mercredi 11 novembre la cérémonie aux monuments de Saint-Chartier et de Nohant-Vic



- le samedi 28 novembre son concours de belote
- le samedi 5 décembre la journée commémorative des morts en Algérie aux monuments de Saint-Chartier et Vic

Pour être informé de l'actualité de la commune de Nohant-Vic, vous pouvez vous inscrire sur le site <http://www.nohantvic.fr/> ; depuis son ouverture, le 18 juin 2014, la fréquentation du site a connu près de 7 000 connexions et 32 000 pages ont été vues.



Ce site est le vôtre, vous y trouverez des informations sur de la commune, son conseil municipal, ses associations, sa vie économique. N'hésitez pas à l'enrichir.

communication@nohantvic.fr

Le site a été développé par Manu Robin



Accueil Présentation Réalisations Formations Actualités Blog Newsletter Contact

Création de sites internet

Nous réalisons des sites internet ergonomiques et efficaces

en fonction de votre activité et de votre lectorat ...

06 72 27 27 65 / 2 rue du Sabotier 36400 Nohant-Vic
emmanuel@dicila.fr

Les photos du Péliou n° 30 sont de :
 Lydie Dalot, Mireille Bernardet, Maryline Joubert, Josette Nonin, Manu Robin,
 Vivien Bonazzi, Patrick Nonin et Philippe Bertrand

Les plans de la future mairie, du hall d'expositions et de l'espace associatif

